

1532. — Arrivées au-dessus du domaine de la Celletière, dépendant de la paroisse de Machézal, elles descendaient par des terres et prés à une vallée appelée Viallet, située du côté de vent du masage de la Pierre, d'Amplepuis; elles tombaient ensuite sur la rivière fluant de Pierre Pissoire qu'elles descendaient jusqu'à son embouchure dans celle de Ransonnet. Elles remontaient ensuite cette rivière jusqu'au moulin des consorts Gojard, puis un ruisseau entrant en ladite rivière et montaient par les bois des consorts Gojard jusqu'au milieu d'une terre appelée Condamine, à Philibert de Pierrefeu et par les terres de Bonnet au-dessus des maisons de ce nom et suivaient un chemin allant des Sauvages à Ronno jusqu'au Treyvou de Malpertuys. Là elles descendaient dans le vallon de la Perroudière, d'où elles montaient par un chemin à la place du Pray.

1619. — En ce lieu elles traversaient le grand chemin d'Amplepuis à Saint-Clément, passaient dans les terres du domaine du Mas Esparel, tenu par Jean de Pomey, du Monteillet, au-dessous du moulin Bochin et sous les verchères des consorts des Chézaulx, de Ronno, sous les terres d'Édouard de Saint-Lagier et du seigneur de Pierrefitte, descendaient par la combe à la rivière de la Jonchée, la traversaient ainsi que le chemin d'Amplepuis à Ronno, montaient par la combe du seigneur de Pierrefitte et les prés de Benoît Fillon et de Benoît Perroudon, de Cheptardièrre, tendaient jusqu'au chemin d'Amplepuis à Cheptardièrre, traversaient ledit chemin, montaient par ladite combe jusqu'au haut des terres dudit Perroudon et de celles du domaine Guillaud, du seigneur de Rébé, descendaient ensuite jusqu'aux prés Secheton, dudit seigneur de Rébé, les suivaient par la combe et descendaient au grand chemin